

L'information et l'intégrité
*Renforcer le rôle de la société civile dans la promotion de la
transparence*

Lignes directrices

Micro-subventions pour initiatives de collaboration et dialogue au niveau local

7 Février 2022



Table des matières

Présentation générale	3
À propos du projet	3
Contexte et priorités de cet appel à projets	4
Champ d'application	5
Responsabilités et produit attendus	5
Procédures de candidature et de sélection	5
Calendrier indicatif	5
Évaluation et sélection	6
Négociation, finalisation et contractualisation	6
Critères d'éligibilité	6
Bénéficiaires	6
Coûts	7
Pour plus d'informations	7

Présentation générale

Ces lignes directrices fournissent une vue d'ensemble de l'appel à projets (ci-après "l'appel à projets") lancé par le Projet **Information et Intégrité : Renforcement du rôle de la société civile dans la promotion de la transparence** en partenariat avec l'Union Européenne. L'objectif principal de ce document est de permettre aux candidats potentiels de comprendre le contexte de l'appel à projet, ses priorités et le processus de candidature ainsi que les critères d'éligibilité.

À propos du projet

Le projet vise à renforcer la capacité d'influence des OSC en matière de plaidoyer, ainsi que de suivi et d'évaluation des politiques publiques de transparence et de lutte contre la corruption au Maroc, en coopération avec les autorités publiques et les institutions indépendantes, notamment le Parlement. Elle repose sur l'hypothèse centrale selon laquelle le suivi des politiques fondé sur des données probantes peut insuffler un élan décisif à la coordination, à la collaboration et au dialogue indispensables entre la société civile, les citoyens et les autorités publiques impliquées. A cette fin, une analyse, un suivi et une évaluation participatifs et inclusifs minutieux des principales réformes démocratiques en cours seront effectués dans deux domaines prioritaires, à savoir "prévenir et combattre la corruption" et "droit d'accès à l'information".

Les quatre principales composantes du projet sont les suivantes :

1. **Analyse et création de connaissances:** le projet suivra et évaluera - de manière participative - les politiques publiques en matière de transparence et de lutte contre la corruption, y compris l'efficacité des initiatives législatives. Pour ce faire, le projet appuiera les OSC pour analyser et contrôler la transparence des autorités publiques et l'accès du public à l'information.
2. **Solutions civic tech:** il s'agit de créer des outils et des plateformes numériques pour documenter publiquement les activités de suivi et d'évaluation des groupes de la société civile, fournissant ainsi des solutions civic tech pour la transparence de l'action publique et la participation collective des citoyens. En parallèle, des formations aux autorités et à la société civile sur l'accès aux informations locales seront dispensées.
3. **Dialogue et coopération:** il s'agit de créer des mécanismes permettant d'impliquer systématiquement les groupes sociaux qui ne participent généralement pas aux affaires publiques, comme les jeunes femmes ou les femmes des régions reculées.
4. **Communication et sensibilisation:** il s'agit de diffuser les actions et résultats réalisés dans le cadre du projet afin d'accroître le soutien du public pour une meilleure mise en œuvre des politiques de transparence.

Le projet est mis en œuvre par un consortium de trois organisations :

[European Partnership for Democracy \(EPD\)](#) est une association d'organisations européennes de soutien à la démocratie, basée à Bruxelles, en Belgique. EPD est principalement responsable du processus de dialogue politique pour identifier et renforcer les synergies entre les différentes parties prenantes engagées, et pour exploiter les subventions afin de soutenir des initiatives de coordination et dialogue.

Impact for Development (IFD) est le partenaire national du consortium ayant une expérience dans les thématiques traitées par cette action. L'organisation est principalement chargée de contribuer à la mise en place d'un système d'évaluation fonctionnel (en utilisant la civic tech) et facilitera la participation des citoyens à l'utilisation du numérique.

Westminster Foundation of Democracy (WFD) est active au Maroc depuis plusieurs années, plus récemment avec un projet de promotion d'une gouvernance inclusive et réactive au sein du Parlement marocain. WFD travaille principalement sur le renforcement des capacités des OSC en matière d'examen post-législatif et de rédaction de notes politiques, ainsi que des capacités des parlementaires en matière de lutte contre la corruption et de la transparence.

Contexte et priorités de cet appel à projets

Au cours des dernières décennies, le Royaume du Maroc a renforcé son engagement en matière de transparence, tant par ses politiques de lutte contre la corruption et d'accès à l'information, que par la promotion d'une culture de l'intégrité dans le pays. La Constitution de 2011, présentée comme un premier pas vers l'édification d'une société plus inclusive, a notamment introduit des dispositions importantes en matière d'intégrité, de lutte contre la corruption, de droit d'accès à l'information et de promotion des principes de bonne gouvernance. Le gouvernement du Maroc a ainsi adopté une approche globale pour favoriser l'intégrité. Toutefois, malgré ces avancées, notamment en matière législative et réglementaire, de sérieuses lacunes persistent. La mise en œuvre concrète des dispositions légales adoptées est souvent très lente et tarde à s'inscrire dans les pratiques individuelles au quotidien. Il apparaît par conséquent indispensable une approche plus ambitieuse en matière de promotion de la transparence et de la culture de l'intégrité, ce qui exige des **efforts coordonnés** de la part de tous les acteurs institutionnels et non institutionnels. A cette fin, des mécanismes de coordination doivent être mis en place. **C'est ainsi qu'une promotion de la transparence par le biais de l'approche systémique, seule susceptible d'être efficace, pourra réellement faire ses preuves sur le terrain.**

Dans ce contexte, et en reconnaissance du rôle central joué par la société civile dans la promotion de la transparence, le projet vise à mettre en œuvre un processus de dialogue inclusif et participatif entre la société civile et les autorités publiques au niveau national afin d'assurer une meilleure coopération transversale entre ces acteurs. Le processus de dialogue mené par le projet a pour objectif d'élaborer une Feuille de route qui définit des priorités communes pour une mise en œuvre continue et améliorée des politiques de transparence, en accordant une attention particulière à la coordination et à la collaboration entre les OSC, les citoyens et les autorités publiques.

Cet appel à proposition vise à promouvoir, à travers des micro-subventions, une série de dialogues au niveau local entre les organisations de la société civile et les autorités compétentes sur la promotion de la transparence et de l'intégrité. Les candidats sont donc invités à proposer des initiatives de dialogue multipartite entre la société civile et les autorités publiques au niveau local pour aborder les questions de transparence et d'intégrité (au niveau régional ou local) avec pour objectif principal d'alimenter le processus de dialogue mené dans le cadre du projet au niveau national.

Les domaines suivants de la transparence sont à prendre en considération :

- Prévention et lutte contre la corruption;

- Droit d'accès à l'information

Des éléments particuliers de valeur ajoutée sont...

- un accent résolu sur **l'inclusivité** ;
- une bonne **communication** et un degré élevé de **visibilité** des activités et des thématiques **afin de sensibiliser le public.**

Champ d'application

Le budget disponible pour chaque initiative est une micro-subvention de **1 750 EUR**. En total, 6 initiatives seront financées. Les propositions gagnantes seront soutenues pendant une période de mise en œuvre d'**environ deux mois** (à confirmer au moment de la signature du contrat). Le bénéficiaire conclura un contrat de subvention avec EPD. Outre le soutien financier, un certain nombre d'échanges seront facilités entre les bénéficiaires et d'autres membres d'écosystèmes afin de consolider une "communauté de champions de la lutte contre la corruption" multipartite grâce à une mise en réseau régulière

Responsabilités et produit attendus

Responsabilités des bénéficiaires et produits attendus :

- Réaliser un **rapport** d'activités/de dialogue contenant la description du déroulement du dialogue et les recommandations et/ou propositions concrètes issues de cet échange;
- Donner de la **visibilité** aux activités organisées dans le cadre de cette subvention et, en général, au projet à travers leurs réseaux et leur site web;
- **Participer et contribuer au dialogue** avec les autorités publiques organisé par le consortium du projet.

Procédures de candidature et de sélection

La période de candidature est ouverte immédiatement et se termine **le dimanche 20 février 2022 à 23h59 (heure du Maroc)**. Le formulaire de demande en ligne est disponible à l'adresse <https://forms.gle/B6HK35GFmUYeFZYn6>. Lors de la soumission du formulaire, les candidats recevront une confirmation de la réception de leur candidature. Si cette confirmation n'est pas reçue, veuillez prendre contact avec majdachafoui@epd.eu.

Calendrier indicatif

Publication des lignes directives	7 Février 2022
Date limite de soumission des candidatures	20 Février 2022

Annonce des candidatures sélectionnées	25 Février 2022
Événement de présentation des propositions sélectionnées à Rabat	3 ou 4 Mars 2022
Signature du contrat	Mars 2022
Mise en oeuvre	Entre Avril - Août 2022

Évaluation et sélection

Toutes les candidatures feront l'objet d'une vérification administrative visant à établir si les informations requises par le formulaire de candidature en ligne ont été fournies. En outre, les candidatures seront évaluées en fonction des critères d'éligibilité.

Après avoir passé ce contrôle administratif, les candidatures feront l'objet d'une évaluation. À ce stade, les critères d'évaluation suivants seront évalués :

- pertinence par rapport au champ d'application et au contenu du projet ;
- rapport coût-efficacité ;
- capacité de mise en œuvre ;
- durabilité et valeur ajoutée de l'action proposée.

Sur la base de cette évaluation, les propositions les plus solides seront sélectionnées. Tous les candidats recevront une réponse formelle sur le résultat de leur candidature avant le 28 février 2022.

Signature du contrat

Le personnel compétent de EPD s'entretiendra avec les candidats sélectionnés. Un certain nombre de documents supplémentaires peuvent être demandés au candidat. Ensuite, une convention de subvention sera signée entre chaque candidat et EPD.

Critères d'éligibilité

Les candidats potentiels doivent prêter une attention particulière aux critères d'éligibilité suivants qui déterminent s'ils peuvent être pris en considération.

Bénéficiaires

Les critères d'éligibilité suivants s'appliquent aux bénéficiaires :

- L'organisation doit être une entité légale ;
- L'organisation doit être non gouvernementale, sans but lucratif, indépendante du gouvernement local, régional et central, des partis politiques et des institutions religieuses;
- L'organisation doit être enregistrée au Maroc ;
- L'organisation doit être en mesure de signer une convention de subvention ;
- L'organisation ne doit pas être en faillite, ni en cours de liquidation ou dont les affaires sont gérées par les tribunaux ;
- L'organisation ne doit pas avoir reçu d'avis défavorable de la part de ses propres auditeurs ou des auditeurs de ses bailleurs de fonds ;
- L'organisation doit avoir mis en place des politiques et/ou des pratiques garantissant une gestion éthique des informations personnelles nominatives ;
- L'organisation ne doit pas avoir fait l'objet d'un jugement pour fraude, corruption, implication dans une organisation criminelle ou toute autre activité illégale.

Coûts

Les bénéficiaires seront invités à soumettre un budget avec les coûts nécessaires pour atteindre les résultats convenus. Ces types de coûts éligibles sont les suivants :

- Frais de personnel et honoraires d'experts ;
- Coûts des contrats de services et de fournitures ;
- Coûts de communication et de visibilité.

Les coûts inéligibles sont les suivants:

- Dettes et frais de service ;
- Provisions pour pertes, dettes ou engagements futurs potentiels ;
- Achats de terrains ou de bâtiments ;
- Pertes liées à la conversion monétaire.

Pour plus d'informations

Pour toute autre question, n'hésitez pas à écrire un courriel à majdachafoui@epd.eu, en mentionnant le nom de ce présent appel à projets.